

## LES FAITS MARQUANTS DE L'OSASTT 13: MARDI 19 FEVRIER 2008

Mardi, les délégués à l'OSASTT 13 se sont réunis, le matin, dans la Grande commission, et l'après-midi, dans deux groupes de travail. La Grande commission a procédé à l'examen des évaluations approfondies des programmes de travail relatifs à la biodiversité agricole et forestière; le Groupe de travail I a procédé à l'examen de la biodiversité marine et côtière; et le Groupe de travail II a procédé à l'examen des espèces exotiques envahissantes (EEE) et des options offertes pour l'entreprise d'actions qui se renforcent mutuellement permettant de faire face aux changements climatiques dans le cadre des trois conventions de Rio.

### GRANDE COMMISSION

#### EVALUATION APPROFONDIE DU PROGRAMME DE TRAVAIL RELATIF A LA BIODIVERSITE AGRICOLE:

Les délégués ont poursuivi la présentation de leurs observations concernant le document UNEP/CBD/SBSTA/13/2. Notant que l'agriculture industrialisée détruit la biodiversité et aggrave les changements climatiques, VIA CAMPESINA a encouragé la protection des agriculteurs traditionnels et leurs variétés culturelles. GREENPEACE a appelé à des critères scientifiques, à des normes et à la détermination des cycles de vie des biocombustibles, et à la rejection d'objectifs quantitatifs pour la consommation de biocombustibles avant la conduite d'une étude d'impact adéquate.

#### EVALUATION APPROFONDIE DU PROGRAMME DE TRAVAIL RELATIF A LA BIODIVERSITE FORESTIERE:

José Antonio Prado Donoso, FAO, a présenté un rapport sur l'état de la biodiversité forestière, précisant que 1,6 milliard de personnes dépendent des forêts, que le déboisement est responsable de 17% des émissions de carbone dans le monde et que seuls 9% des forêts de la planète sont actuellement protégées. Il a décrit les efforts fournis de manière conjointe pour améliorer les données relatives aux taux de déboisement et pour l'élaboration des principes directeurs régissant la gestion durable des forêts.

Frances Seymour, Centre international de la recherche forestière, a imputé le déboisement à la conversion des terres, à la construction de l'infrastructure, à l'exploitation non durable des forêts, aux marchés et aux échecs au niveau de la gouvernance et à l'incertitude des droits de propriété. Elle a mis en exergue l'importance des outils politiques pour le traitement de ces causes, notamment, l'élimination des subventions préjudiciables, l'établissement de mesures d'encouragement de marché telles que la certification et l'éclaircissement du régime foncier.

Les délégués sont ensuite passés à l'examen du document de l'évaluation approfondie du programme de travail relatif à la biodiversité forestière, (UNEP/CBD/SBSTA/13/3), qui englobe un projet de recommandation. Mettant en garde contre la duplication des travaux, plusieurs délégués ont appelé à une collaboration étroite et à des entreprises communes avec la FAO, le Partenariat collaboratif sur les forêts (PCF), la Convention de Ramsar et la CCCC, en particulier, dans le cadre du Mécanisme pour la prévention des émissions dues au déboisement et à l'érosion. Le BRESIL

a noté que le Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF) reste le seul forum international pour les politiques forestières.

L'AUTRICHE a proposé un plan d'action conjoint CDB-FNUF.

Plusieurs pays ont attiré l'attention sur les effets négatifs potentiels de la production des biocombustibles sur les écosystèmes forestiers, certains délégués suggérant que la CdP 9 élabore les principes directeurs ou les normes devant régir l'étude d'impact. Le BRESIL et l'ARGENTINE ont rejeté les références à l'étude d'impact et, contrés par le BANGLADESH, l'intégration des activités de la réponse aux changements climatiques dans les stratégies et plans d'action nationaux. La COLOMBIE a appelé à une concentration sur les stratégies d'adaptation.

La CE a plaidé pour la surveillance et l'évaluation des effets des changements climatiques par le biais des mécanismes disponibles, tandis que l'UGANDA a appelé à la mise en place de réseaux de suivi nationaux et internationaux. GREENPEACE a appelé à un moratoire sur le déboisement pour la production d'agro-combustibles, et la COALITION MONDIALE POUR LES FORETS a encouragé l'élimination des mesures d'encouragement préjudiciables.

Mentionnant les risques potentiels posés par les arbres génétiquement modifiés, plusieurs pays et ONG participantes ont appelé à la poursuite de la recherche et ont plaidé pour une approche préventive. Le Libéria, au nom du GROUPE AFRICAÏN, le BRESIL et d'autres ont souligné le besoin de renforcer l'assistance technique et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre du programme de travail, y compris le renforcement des systèmes de surveillance, la diffusion de l'information et la création de capacités en matière d'études d'impact des biocombustibles.

L'ALLEMAGNE a présenté les conclusions de la réunion d'experts tenue sur l'île de Vilm, en Allemagne, y compris les appels à un financement durable des aires forestières protégées et au renforcement des réseaux forestiers. La MALAISIE a fait part de ses réserves à l'égard des accords de financement volontaires suggérés.

Un certain nombre de pays a critiqué la recommandation en raison de sa focalisation étroite sur les effets des changements climatiques, suggérant des points supplémentaires pour examen, dont: la gouvernance, l'exploitation forestière illégale, les produits forestiers non ligneux, la collecte des données, le découragement de la conversion des zones forestières, la valorisation des services fournis par les écosystèmes et, la mise en valeur des forêts.

La BELGIQUE et CUBA ont suggéré de procéder à l'examen des menaces extérieures posées à la biodiversité forestière, outre les changements climatiques. La TUNISIE a appelé à des stratégies et à des outils pour la lutte contre les feux forestiers. La REPUBLIQUE TCHEQUE a encouragé l'octroi d'une attention particulière à la protection des tourbières utilisées pour le piégeage du carbone.

Le BANGLADESH a proposé l'élaboration d'un système de classification harmonisé des forêts. La SUEDE a souligné que les systèmes de certification doivent être crédibles pour fonctionner efficacement en tant qu'instruments de marché. Kiribati, au nom

des PEID, a demandé l'intégration des forêts des îles de faible altitude. HAÏTI a noté l'importance des couloirs biologiques régionaux pour la connectivité des écosystèmes forestiers.

Le DEPARTEMENT FORESTIER DE LA FAO a donné un aperçu de son travail avec les partenaires pour l'harmonisation de la collecte d'informations au niveau national et de la communication des données concernant les forêts. La CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA PROTECTION DES FORÊTS EN EUROPE a souligné l'importance de ses travaux intersectoriels sur la gestion durable des forêts pour la réalisation de l'objectif de biodiversité de 2010. Le FORUM INTERNATIONAL DES AUTOCHTONES SUR LA BIODIVERSITE (FIAB) et la COALITION MONDIALE POUR LES FORÊTS ont indiqué que les communautés autochtones et locales requièrent une pleine participation dans les prises de décision touchant les forêts situées sur leurs territoires. GREENPEACE a appelé les délégués à traiter les questions de marché, de gouvernance et des échecs politiques entravant la mise en œuvre, y compris l'application de mesures pour la lutte contre l'exploitation forestière illégale.

#### **GROUPE DE TRAVAIL I**

**BIODIVERSITE MARINE ET CÔTIÈRE:** Le président du GT I, Gabriele Obermayr, a introduit le document portant sur la biodiversité marine et côtière (UNEP/CBD/SBSTTA/13/4), y compris la liste de critères écologiques et de systèmes de classification biogéographique pour les aires marines nécessitant une protection, élaborée à un atelier d'experts tenu en octobre 2007. Ricardo Santos, Université des Açores, Portugal, a présenté les conclusions de l'atelier sur les critères scientifiques devant régir la détermination des aires marines écologiquement et biologiquement significatives et représentatives nécessitant une protection dans les eaux maritimes ouvertes et dans les habitats des fonds marins.

La SLOVENIE et la SUEDE ont appuyé la formulation d'une recommandation appelant la CdP à "approuver" la liste des critères élaborée par l'atelier d'experts, tandis que le PORTUGAL, l'ALLEMAGNE, les PAYS-BAS, HAÏTI, la THAÏLANDE et la NOUVELLE ZELANDE ont souhaité la voir "adoptée." Ils ont été contrés par le GROUPE AFRICAÏN, l'Australie, l'ARGENTINE la CHINE, le JAPON, le CANADA et d'autres, qui ont préféré voir la CdP "prendre note" de la liste. L'UICN, GREENPEACE, WWF, et BIRDLIFE INTERNATIONAL ont appelé les délégués à soutenir les critères de prendre des mesures concrètes immédiates pour la protection de la biodiversité marine.

Le BRÉSIL et l'ISLANDE ont fait objection à la proposition de transmettre le rapport de l'atelier sur les systèmes de classification biogéographique et la bio-régionalisation, à la CdP, l'ISLANDE notant que l'atelier n'était pas pourvu d'une participation régionale équilibrée. L'Allemagne a plaidé pour la transmission du rapport à la CdP et a suggéré qu'à la fois la liste des critères et le rapport de l'atelier soient transmis au Groupe de travail spécial des Nations Unies sur la biodiversité marine située dans les aires au-delà des limites de la juridiction nationale.

Le BRÉSIL a déclaré que le travail de la CDB devrait se focaliser sur l'élaboration plutôt de "directives techniques" que de "critères de sélection." L'Australie a déclaré que le mandat de la CDB consiste uniquement en la fourniture d'avis scientifiques, techniques et technologiques à des organes plus spécialisés tels que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM). L'ARGENTINE, appuyée par le PEROU, a appelé à l'insertion de références à la CNUDM et à l'Autorité internationale des fonds marins, tout en demandant la suppression de la référence aux organisations régionales de gestion de la pêche (ORGP). Le QATAR a proposé d'impliquer les ORGP dans l'élaboration des critères de sélection. Le Kenya, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé à un renforcement des capacités scientifiques et techniques pour la conservation et l'exploitation durable des ressources génétiques marines.

La FAO a exprimé son soutien en faveur des critères et a souligné l'importance de l'implication des parties prenantes. GREENPEACE et SEA RIGHTS ont mis en garde contre les risques de fertilisation des mers. Le FIAB a demandé que les communautés autochtones soient impliquées et que des mesures soient prises pour garantir leurs droits dans l'établissement d'aires côtières et marines protégées.

Un comité des amis du président se réunira, mercredi, pour élaborer un document de séance.

#### **GROUPE DE TRAVAIL II**

**ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES:** Peter Kenmore, Convention Internationale sur la protection des plantes (CIPP), a donné un aperçu des objectifs de la CIPP, de ses activités et de sa collaboration avec la CDB et d'autres organisations pertinentes. Les délégués ont, ensuite, procédé à l'examen du document portant sur les lacunes dans le cadre de régulation internationale sur les EEE (UNEP/CBD/SBSTTA/13/6). Le délégué des PAYS-BAS, appuyé par le BRÉSIL, a fait objection à l'idée d'une nouvelle législation ou de nouvelles normes couvrant les EEE, tandis que l'Australie et le CANADA ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas apporter leur appui à un processus d'élaboration de nouvelles normes, à moins que davantage de détails sur leurs portées soient fournis.

La NOUVELLE ZELANDE a suggéré l'établissement de liaisons avec les organes établissant les normes internationales actuelles, pour le traitement des lacunes. Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a proposé d'intégrer les contrôles d'EEE dans les mesures visant à traiter les questions de changements climatiques, de diversité biologique et de sécurité alimentaire. La CE a souligné que la CIPP pourrait impulser les efforts visant à traiter les EEE, non seulement par rapport à la relation avec les plantes cultivées, mais également avec les plantes sauvages.

Le représentant des INITIATIVES REGIONALES POUR L'AUTONOMISATION DES POPULATIONS LOCALES EN ASIE DU SUD-EST a demandé une surveillance des effets des cultures et des introductions de plantes destinées à la production de biocombustibles, tandis que le PROGRAMME POUR LES COMMUNAUTES FORESTIERES a rappelé aux délégués de procéder à l'examen des risques à la fois écologiques et sociaux des EEE.

**BIODIVERSITE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES:** les délégués ont procédé à l'examen des options offertes pour l'entreprise d'actions qui se renforcent mutuellement, traitant des changements climatiques dans les trois conventions de Rio (UNEP/CBD/SBBSTA/13/7). La SLOVENIE, contrée par le BRÉSIL, a noté que les synergies entre les politiques de biodiversité des changements climatiques pourraient être maximisées par le biais d'une coopération au niveau des organismes de subventions des trois conventions et, appuyée par le PORTUGAL et la FINLANDE, a appelé à des directives du Groupe d'experts techniques sur la biodiversité, les changements climatiques et l'élaboration des principes directeurs devant régir la biodiversité, de pertinence pour le Plan d'action de Bali.

Les discussions autour de ce point de l'ordre du jour se poursuivront mercredi.

#### **DANS LES COULOIRS**

La journée du mardi a vu les délégués à l'OSASTT s'engager dans deux sujets que beaucoup pensaient être les plus difficiles de la semaine: les aires marines protégées et les actions qui se renforcent mutuellement pour faire face aux changements climatiques. Après un long débat, au sein du GT I, sur le point de savoir s'il fallait "noter," "approuver" ou "adopter" les critères régissant la détermination des aires marines protégées, certains délégués se sont dits surpris de voir l'OSASTT apparemment incapable d'apporter son appui au rapport, vu le "calibre" des scientifiques qui sont derrière lui. D'autres, toutefois, ont soutenu qu'il serait "imprudent d'approuver les critères," en raison de leur publication toute récente et par conséquent de l'absence d'une évaluation exhaustive. Cela a amené un délégué à railler qu'en "n'acceptant pas facilement les idées nouvelles," certains délégués semblent préférer l'approche préventive à la science.

En revanche, l'examen des changements climatiques et des espèces exotiques envahissantes, dans le GT 2, a progressé sans incident, les délégués avançant promptement à travers les points de l'ordre du jour. Un délégué a fait observer que "cela établissait un bon rythme pour le reste de nos délibérations." Constatant le consensus apparent de ne pas entamer de nouvelles actions sur les espèces exotiques envahissantes, un délégué a lancé cette boutade, "vu que nous nous entendons bien sur le fait qu'il ne faut pas aller de l'avant, l'accord sera facile à réaliser."